

Union Régionale des Associations des Communes forestières

Auvergne Rhône Alpes

La Ruche—256 rue de la République

73 000 Chambéry

04 79 60 49 05 | aura@communesforestieres.org



OFFRE D'EMPLOI

Nous recherchons

Un·e chargé·e de mission bois énergie

Les Communes forestières, sont organisées en associations départementales, elles-mêmes réunies à l'échelle régionale et nationale par une fédération partenaire de la politique forestière nationale et élément clé de la gouvernance de la forêt publique. L'Union Régionale des associations de Communes Forestières Auvergne-Rhône-Alpes (statut associatif) a pour vocation de représenter, conseiller et accompagner les élus des collectivités territoriales sur l'ensemble des questions liées à la forêt, à sa gestion et aux activités induites, à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes. L'Union régionale des Communes Forestières Auvergne-Rhône-Alpes est une Association loi 1901 dont l'objet est, principalement :

- La participation à la politique forestière régionale
- L'impulsion d'actions régionales et la création de champs d'expérience
- L'information des élus
- L'accompagnement des associations départementales de communes forestières

Le poste proposé est un poste de chargé de mission sur la thématique bois énergie, et comprendra également la gestion de l'association départementale des Communes Forestières de Haute-Loire

Le contexte bois énergie Régional

Le bois énergie et d'une manière générale l'intégration de la forêt et du bois comme support essentiel des politiques de transition écologique et énergétique sont des thématiques fortes de la valorisation des forêts.

Sur ces thématiques, l'Union Régionale des Communes Forestières a comme mission d'outiller les élus pour leur permettre de mieux appréhender toute la complexité de la forêt et de la filière bois. L'objectif est de leur permettre de mener dans de bonnes conditions, des politiques innovantes et efficaces de valorisation de leurs forêts et de développer des circuits courts d'approvisionnement en bois énergie. Pour cela il faut aussi garantir aux élus locaux que les prélèvements se fassent dans des conditions écologiques, économiques et sociales acceptables.

Dans cet optique, 5 axes de travail ont été privilégiés :

1. Capacité à évaluer le potentiel de production de bois énergie à différentes échelles.
2. Information et sensibilisation des élus au bois énergie et à la capacité de leurs forêts à produire du bois énergie.
3. Accompagnement des élus pour développer des circuits courts d'approvisionnement.
4. S'assurer que le développement de la filière bois énergie se fasse en considérant aussi tous les autres enjeux liés à la forêt et à la transition écologique.
4. Permettre au public de mieux comprendre les enjeux de la forêt et de la filière bois

Le.a salarié.e sera susceptible de travailler sur chacun de ces axes de travail sur la partie Auvergne de la Région.

Missions

La personne recrutée devra travailler en bonne coordination et en équipe en particulier avec son homologue intervenant sur la partie Rhône-Alpes du territoire AURA et sera amenée à travailler sur les missions suivantes

Pour la partie Auvergne du territoire AURA :

- Intervention auprès des élus des communes et EPCI, sur la capacité de leurs territoires à produire du bois énergie et sur le moyen d’approvisionner localement leurs chaufferies bois ;
- Réalisation d’études ressources en bois énergie ;
- Réalisation de quelques chantiers bois énergie permettant de valoriser les bois de montagne ;
- Soutien à la réalisation de contrats d’approvisionnement en bois énergie pour les communes et gestionnaires de plateformes de stockage ;
- Accompagnement des territoires à la réalisation de commandes groupées d’achat de combustible ;
- Entretien des liens avec les acteurs de la filière bois et énergie et notamment les chargés de mission des contrats de chaleur renouvelable de l’ADEME ;

Pour partie de son temps, sur la Haute-Loire, le/la chargé.e de mission aura pour rôle principal de développer les actions permettant le bon déroulement du programme **d’actions génériques** des Communes forestières, faisant l’objet d’un fonctionnement en réseau :

Représenter l’association et **défendre les orientations** politiques de l’association ;

Organisation de **sessions de formation** des élus, et animation de **rencontres thématiques** ;

Apporter un **appui aux élus** des communes et de leurs groupements pour le montage de projets de développement incluant la forêt ou le bois (approche territoriale) et réponses aux questions des communes ;

Mener des actions sur des **thématiques spécifiques** pour accompagner les élus des communes et intercommunalités :

- ⇒ Actions foncières ;
- ⇒ Valorisation de la ressource bois ;
- ⇒ Développement du bois local certifié dans la construction ;
- ⇒ Communication sur le bois énergie
- ⇒ Intégration des enjeux forestiers dans les documents d’urbanisme
- ⇒ Soutien aux territoires dans la définition de leur stratégie forestière ;

Le/la chargé.e de mission aura également à conforter le **fonctionnement** et assurer le **développement** de l’Association départementale de Haute-Loire :

Vie associative : organisations des Assemblées Générales, des réunions du Conseil d’Administration, suivi des conventions, etc.

Gestion des **adhésions** : suivi des cotisations, suivi et développement des adhésions.

Profil recherché

- ⇒ Bac +2 minimum, formation forestière et/ou thermique et/ou Aménagement du territoire mais avec une expérience dans les domaines du bois énergie

Conditions

- CDI, 35 heures
- Localisation du lieu de travail : Lempdes (63), des déplacements ponctuels en région
- Rémunération : brut mensuel 2300€ à discuter selon expérience
- Permis B exigé et voiture

Pour postuler :

Envoyer **votre CV avec une lettre de motivation**, par mail à :

Madame la Directrice

rh_aura@communesforestieres.org

Date limite de dépôt des candidatures : 24/03/2023

Entretiens prévus le 04/04/2023, à Lempdes (63)

Prise de poste prévue à partir du 11/04/2023

